



## INSCRIPTION

Formulaire d'inscription – Cours de .....

### 1. COORDONNEES

Nom, Prénom & Date de naissance .....

Filiation pour les mineurs .....

Adresse complète .....

E-mail & Téléphone portable .....

### 2. CONDITIONS

- 2.1 Charte & Guide.** La Charte et le Guide d'utilisation de Swiss Dojo font partie intégrante de la présente demande d'inscription.
- 2.2 Inscription.** Le contrat est conclu jusqu'à la fin de la saison en cours (fin juin). Le contrat se renouvelle tacitement de saison en saison. En cas de désinscription en cours d'exercice, la cotisation reste intégralement due (sauf accident, maladie ou déménagement hors canton).
- 2.3 Assurance.** Le membre doit contracter une assurance personnelle répondant en cas d'accident lors des cours. Swiss Dojo et ses enseignants déclinent toute responsabilité. Le membre doit connaître ses limites physiques et, en cas de doute, effectuer un contrôle médical.
- 2.4 Ethique.** Le membre n'utilisera ses connaissances que dans le but de préserver son intégrité physique ou de toute personne se trouvant en danger. Le membre s'engage à ne pas dispenser de cours, ne pas divulguer à des tiers des techniques et documents. Ceci même après sa désinscription.
- 2.5 Cours.** Swiss Dojo propose 1 cours d'essai offerts. La saison se déroule sur 10 mois (de septembre à juin) et comprend en général 35 cours (sauf annulation pour jours fériés). 5 semaines de vacances (Automne, Noël-Nouvel An, Carnaval, Pâques) ne sont pas comprises dans la période de cours, le Dojo étant réservé pour des stages et manifestations culturelles.

### 3. TARIF & PAIEMENT

#### 3.1 Tarifs

...	Adulte	CHF ..... / saison	CHF ..... / le cours
...	Junior dès 14 ans / Etudiant / AVS / AI / Conjoint	CHF ..... / saison	CHF ..... / le cours
...	Enfant (jusqu'à 13 ans)	CHF ..... / saison	CHF ..... / le cours

#### 3.2 Cotisation annuelle

1 <sup>er</sup> semestre	Septembre à Janvier (5 mois) ou selon ratio des mois effectifs	CHF .....
2 <sup>ème</sup> semestre	Février à Juin (5 mois) ou selon ratio des mois effectifs	CHF .....
Total	A payer selon indications de l'enseignant	CHF .....

#### 3.3 Paiement au cours

1 <sup>er</sup> semestre	Paiement à chaque cours (Espèce, Twint, carte de 10 cours, ...)	Tarif défini ci-dessus
2 <sup>ème</sup> semestre	Paiement à chaque cours (Espèce, Twint, carte de 10 cours, ...)	Tarif défini ci-dessus

- 3.4** Les montants ci-dessus sont à payer directement à l'enseignant responsable du cours dispensé à Swiss Dojo dans un délai de 15 jours.

Lieu, Date & Signature .....